CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de la Vie Locale Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat 11332

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S): MME SYLVIA BARTHELEMY

OBJET : OPH Habitat Marseille Provence: aide départementale à la création d'un jardin partagé sur le site de la Marine à Marseille 14ème arr.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, l'OPH Habitat Marseille Provence, domicilié 25 avenue de Frais Vallon - 13388 Marseille cedex 13, projette la création d'un jardin partagé sur le site de la Marine Bleue à Marseille 14ème arr.

Pour ce faire, l'OPH Habitat Marseille Provence, sollicite une subvention de 38.000 €soit 20,03 % du coût prévisionnel TTC qui s'élève à 189.757 €

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexe I.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à l'OPH Habitat Marseille Provence pour la création d'un jardin partagé sur le site de la Marine bleue à Marseille 14ème arr., d'une subvention de 38.000 €sur un coût prévisionnel TTC de 189.757 €
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL